

**OBJET** Nomination en vue de pourvoir à la vacance de siège au sein de la Commission "Affaire Générale / Entreprise Municipale"  
(élu du groupe de l'opposition)

Par Délibération n° 14/2-02 du 12 avril 2014 modifiée par Délibération n° 14/5-01 du 30 août 2014 et par Délibération n° 16/2-18 du 19 mars 2016, et en application de l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous avez procédé à la composition des Commissions Municipales, comme suit :

<b>AFFAIRE GENERALE/ ENTREPRISE MUNICIPALE</b>  (remplacement à opérer)	DELORME Eric	<b>PROJET EDUCATIF GLOBAL</b>	ADAME Brigitte
	JAVEL François		CADJEE Ibrahim
	FRANÇOISE Gérard		CLAIN Claudette
	LOWINSKY Jacques		VOLIA-GARNIER Laetitia
	VELOUPOULE MERLO Nalini		DUCHEMANN Yvette
	VICTORIA René-Paul		HO-SHING Cynthia
<b>SOLIDARITES</b>	HOAREAU Jean-François	<b>CULTURE/ JEUNESSE/ SPORT</b>	COUDERC Alain
	ANDAMAYE Marie-Annick		KICHENIN Virgile
	FONTAINE Gabrielle		VOLIA-GARNIER Laetitia
	KICHENIN Virgile		PESTEL René Louis
	ALI Laïnaté		BARDINOT Sonia
	VITRY Faouzia		FOURNEL Dominique
<b>AMENAGEMENT/ DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	MAILLOT Gérard	<b>ECONOMIE MARCHANDE/ ECONOMIE SOLIDAIRE</b>	CHOPINET Gérard
	LOWINSKY Jacques		LOYHER Jeanne
	DUCHEMANN Yvette		MELADE Thierry
	MARCHAU Jean-Pierre		EUPHRASIE Didier
	JAVEL François		FIDJI Jean-Claude
	ANILHA Fernande		LAGOURGUE Michel

Aujourd'hui, suite à la démission de Monsieur VICTORIA René-Paul du Conseil Municipal, il convient de pourvoir le siège vacant au sein de la Commission « Affaire Générale/ Entreprise Municipale ».

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20170225-171032-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2017  
Date de réception préfecture : 03/03/2017

**COMMUNE DE SAINT-DENIS****CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du samedi 25 février 2017**  
**Délibération n° 17/1-032****OBJET**      **Nomination en vue de pourvoir à la vacance de siège au sein de la**  
**Commission "Affaire Générale / Entreprise Municipale"**  
(élu du groupe de l'opposition)

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 14/2-02 du Conseil Municipal en séance du 12 avril 2014 portant composition des Commissions ;

Vu la Délibération n° 14/5-01 du Conseil Municipal en séance du 30 août 2014 portant nomination en vue de pourvoir à la vacance de siège au sein de la Commission « Culture/ Jeunesse/ Sport » suite au décès de Monsieur FUMA Sudel ;

Vu la Délibération n° 16/2-18 du Conseil Municipal en séance du 19 mars 2016 portant nomination en vue de pourvoir à la vacance de sièges au sein des Commissions « Culture/ Jeunesse/ Sport » et « Economie Marchande/ Economie Solidaire » suite à la démission du Conseil Municipal de Madame FURIA Anissa ;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à la vacance de siège au sein de la Commission « Affaire Générale/ Entreprise Municipale » découlant de la démission de Monsieur VICTORIA René-Paul de ses fonctions de Conseiller Municipal ;

Vu le RAPPORT N°17/1-032 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Désigne Monsieur TECHER Régis pour siéger au sein de la Commission « Affaire Générale/ Entreprise Municipale » (en remplacement de Monsieur VICTORIA René-Paul, démissionnaire).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20170225-171032-DE  
Date de télétransmission : 03/03/2017  
Date de réception préfecture : 03/03/2017

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/03/2017



Gilbert ANNETTE